Gouverner la France depuis 1946 : Etat, gouvernement, administration, opinion publique

**Introduction : les élections présidentielles de 2017, une gouvernance nationale malmenée**

Les récents résultats des élections présidentielles l’indiquent clairement : le modèle de gouvernance mis en place après la seconde guerre mondiale est remis en cause (fort taux d’absentéisme ou de bulletins blancs, fort score des électeurs de Jean- Luc Mélenchon (partisan d’une VI° république), fort score des électeurs du FN. Jamais la remise en cause de l’Etat et du gouvernement par l’opinion publique n’a été aussi importante. D’où ces trois questions « emboitées » ?

* Quel modèle de gouvernement se met en place après 1945 ?
* Comment ce modèle s’est-il trouvé remis en question ?
* Quelles ont été les réponses de l’Etat ?

1. **Le modèle de gouvernance à la française : une démocratie sociale centralisée (1946-1969)**

* A la Libération (1944-1946), le GP présidé par de Gaulle rétablit l’ordre et la démocratie ; de grandes réformes de structure sont menées: le vote des femmes, la sécurité sociale, les nationalisations dans les secteurs-clé (crédit-énergie-transport)
* Ces réformes, issues du programme du CNR, traduisent l’émergence d’une nouvelle conception : la mise en place d’**un Etat-providence**, **d’essence technocratique**
* Car l’Etat se donne les moyens de sa volonté avec la création de **l’INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, qui produit, analyse et diffuse des informations-clé sur l’économie) et de l**’ENA** (Ecole Nationale de l’Administration, qui forme des haut-fonctionnaires, experts dans leur domaine et associés aux prises de décisions) mais **aussi d’un commissariat au Plan**, dont le but est de dégager des priorités économiques et d’orienter l’activité en ce sens.
* C’est une rupture avec l’idéologie plus libérale des années 30 (exception faite du front Populaire) mais dans la longue durée de l’histoire française, elle représente une continuité : le colbertisme, la Révolution française, Napoléon et la III° république n’ont eu de cesse de renforcer l’emprise de l’Etat sur le territoire et dans les esprits. Toutes leurs actions ont transformé un royaume composé de multiples langues, poids et mesures, etc… en une nation disposant de repères (« nos ancêtre les Gaulois », le franc, le kilo…) et d’un encadrement territorial communs (les départements, les préfets, le réseau ferré…)
* C’est un succès, car la reconstruction et la modernisation de la France s’effectue à partir de la IV° république malgré la forte instabilité politique entre 1946 et 1958 (en moyenne un gouvernement tous les six mois).
* En 1958, face au risque de guerre civile, de Gaulle accepte de revenir au pouvoir, à condition de pouvoir proposer aux Français une nouvelle constitution : la V° république est née.
* La république gaulliste (1958-1969) correspond à une apogée de « ce modèle à la française » , parce que cet Etat tout puissant se double d’un pouvoir politique fort.
* De Gaulle maintient le régime parlementaire mais renforce les pouvoirs de l’exécutif : le président dispose de larges pouvoirs (il nomme le gouvernement, peut dissoudre l’assemblée nationale et consulter les Français par référendum)
* La conception gaulliste du pouvoir (définir les grandes orientations du pays et se situer au-dessus des partis politiques en position d’arbitre) contribue à renforcer la centralisation : soucieux de restaurer la « grandeur de la France », il s’entoure d’experts, qu’il place à la tête de l’Etat et des entreprises publiques. Il lance des grands programmes (« le plan calcul » à partir de 1968, développement du programme nucléaire, de l’aéronautique…). Il affine la gestion du territoire (création de la DATAR en 1963, dont le but est de répartir le plus harmonieusement les hommes et les activités) et étend le domaine d’intervention de l’Etat (création d’un ministère de la culture en 1959)

1. **La remise en question de ce modèle (1968- années 70)**

* Cette gouvernance se trouve remise en question dès la fin des années 60 sous l’influence de plusieurs facteurs
* Dès la fin des années 60, le **mouvement de mai 68** a révélé la distance entre les institutions et une partie de l’opinion publique. Au-delà de la complexité des différentes revendications, on peut noter une demande de liberté et la remise en cause d’un cadre moral et quotidien reposant sur la centralisation de l’autorité dans la famille, le travail et le pays. A commencer par la mainmise du pouvoir dans le domaine des médias (l’ORTF dénoncée comme « la voix de son maître »).
* De Gaulle et les représentants de l’Etat apparaissent, dans un premier temps, complètement dépassés. Mais c’est également le cas des syndicats et des partis politiques ! Le pouvoir flotte, le pays est paralysé par une grève générale… jusqu’au 31 mai, date à laquelle de Gaulle décide de dissoudre l’Assemblée pour organiser de nouvelles élections, que son parti remportera.
* Dans les années 70, les gouvernements successifs proposent des lois, qui vont dans le sens de la libéralisation des mœurs : sous la présidence Giscard (1974-1981), qui souhaite « une société libérale avancée » : loi Veil, abaissement de l’âge de la majorité
* Mais la remise en question est également économique : les deux chocs pétroliers (1973-1979) consacrent la fin des trente Glorieuses et la montée graduelle du chômage et du mécontentement social et des déficits. Raymond Barre met en place un plan de rigueur : l’Etat peut moins…
* En **1981**, la gauche arrive au pouvoir animée par « une volonté de rupture », laquelle se traduit par un fort interventionnisme : de nombreuses réformes sociales (retraite à 60 ans, 5° semaine de congés payés….) mais également un volontarisme économique (nationalisations). Un assouplissement du modèle centralisé cependant avec les premières lois de décentralisation.
* Mais **dès 1983**, c’est le tournant de la rigueur au nom de la lucidité : le chômage continue d’augmenter comme les déficits.
* Les politiques keynésiennes ne font plus recette, tandis que les idées néolibérales gagnent du terrain parmi les dirigeants. L’Etat est accusé d’inefficacité et de prélever une partie de la richesse nationale (via les impôts et les taxes), alors qu’il suffit de laisser faire le marché…
* La mondialisation s’amplifie et les règles du jeu changent : les FTN peuvent dorénavant non seulement s’affranchir de la contrainte des Etats mais également les mettre en concurrence. Dorénavant, la préoccupation des gouvernements successifs (de gauche et de droite) sera de présenter un territoire attractif, susceptible d’attirer les IDE (car le chômage continue de monter)
* Il s’agit également de « reformater l’Etat », donc dépenser moins : c’est tout l’enjeu de la RGPP, à laquelle a succédé le plan MAP (modernisation de l’action publique) et revenir sur des acquis de l’Etat keynésien (augmentation de l’âge des retraites, projet d’alignement des retraites privé-public)
* L’opinion publique se trouve désorientée : cela se traduit par la banalisation de la cohabitation (au nombre de trois), la montée de l’extrême droite et de l’abstention.

**Conclusion :**

A la Libération se met en place un modèle de gouvernance à la Française, qui repose sur un Etat centralisé, interventionniste, technocratique et social.

Ce modèle connaît son apogée dans les années 60 sous la présidence gaulliste mais il commence à être remis en cause de manière croissante par les Français eux- même en mai 1968 et surtout par le changement de contexte économique et politique (fin des 30 Glorieuses, fin de la guerre froide, mondialisation et naissance de l’UE).

Conscient de son impuissance après 1983, le modèle français cherche à se réformer en limitant son interventionnisme et en transférant des compétences aux régions et à l’UE.

Les résultats des élections présidentielles de 2017 (montée des votes protestataires et élimination des partis de gouvernement) traduisent les tensions entre un modèle français social et une mondialisation libérale. Les prochains mois risquent d’être mouvementés…